

**PROCES - VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES "ESSOR DU RHIN"
A FESSENHEIM
SEANCE DU 25 août 2008**

Les membres du Conseil communautaire se sont réunis dans les locaux de la Communauté de communes « Essor du Rhin » à Fessenheim, le 25 août 2008 à 20 heures sous la présidence de M. André ONIMUS pour l'examen de l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil du 28 juillet 2008
2. Communication – information
 - 2.1. Pépinière d'entreprises : situation des démarches
 - 2.2. Zone Industrielle Koechlin : viabilisation
 - 2.3. Compte-rendu TERI
3. Campagne pour l'acquisition de composteurs
4. Salon de l'Artisanat et des Métiers – signature de divers contrats
5. Transport collectif scolaire et autres saison 2008/2009
6. Randonnée cycliste Ill Hardt Rhin– demande de subvention
7. Travaux communaux :
 - 7.1. BALGAU : Restructuration de l'école élémentaire et création du péri-scolaire – validation du lot pour l'aménagement de l'office
 - 7.2. BLODELSHEIM : Espace culturel et sportif – réception des travaux
 - 7.3. ROGGENHOUSE : Aménagement de la rue des Dahlias
8. Prochaines réunions du Bureau et du Conseil Communautaire
9. Divers.

Membres présents : MM. Etienne SIGRIST – Patrice WALTISPERGER – Pierre ENGASSER – Henri MASSON – Mme Agnès KIEFFER et M. Frédéric GOETZ Vice Présidents – MM. Jean-Marc LOEWERT - François BERINGER – Bernard BRUN - Mme Fabienne STICH – M. François WASSMER – Mme Agnès MATTER-BALP – MM. Cyrille LHUILLIER et Cédric LEPAUL.

Membres excusés :

MM. Philippe HEID – Jean-Marc LOEWERT – Eric MICHELAT – Jean GOETZ et Mario HEGY

Procurations : M. Philippe HEID à M. Cyrille LHUILLIER – M. Jean-Marc LOEWERT à M. Pierre ENGASSER – M. Eric MICHELAT à M. Henri MASSON – M. Jean GOETZ à M. André ONIMUS

Présent par ailleurs : M. Alexis MARGRAFF Trésorier de Blodelsheim

Était absent par ailleurs : M. Michel HABIG Conseiller Général du canton d'Ensisheim

Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 20 h 05. Il adresse ses salutations à l'assemblée communautaire et plus particulièrement à M. Alexis MARGRAFF, Trésorier de Blodelsheim ainsi que les représentants de la presse.

Il fait état des personnes excusées et des procurations données. Puis, il donne lecture de l'ordre du jour.

Sans transition, il est passé au point un de l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil communautaire du 28 juillet 2008 :

M. le Président présente ce point. L'assemblée, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte-rendu des délibérations du Conseil communautaire du 28 juillet 2008. Il comprenait onze points dont un divers avec tour de table.

2. Communications – informations :

2.1. Pépinière d'entreprises – situation des démarches :

M. le Président et M. Patrice Waltisperger Vice président présentent ce point de l'ordre du jour.

Nous sommes toujours en attente de la délivrance du permis de construire déposé le 20 mars dernier (dernière autorisation administrative). Un courrier vient d'être adressé à la DDE pour les solliciter à faire diligence dans l'instruction du dossier.

Les travaux de VRD restant à faire (EP, France Télécom, fibre optique...) vont démarrer et seront réalisés par l'entreprise Werner de Blodelsheim. Sur le terrain, les arbres ont été coupés et enlevés.

Le maître d'œuvre (cabinet d'architecte Santandrea-Rapp-Fellmann) doit prochainement soumettre l'Avant Projet Détaillé (APD) du projet et lancer l'avis d'appel public à la concurrence pour la construction du bâtiment. En parallèle cet automne, les travaux de purge du terrain seront engagés sous la conduite de notre maître d'œuvre les bureaux d'études CONUS & BETIR.

Les demandes de subvention sont en bonne voie. Le projet pourra bénéficier d'aides conséquentes. Seul bémol, le terrain d'assiette n'est pas accepté en tant que friche industrielle et ne pourra donc pas bénéficier d'aide financière de la Région à ce titre; les photos en notre possession, prises à l'époque de la construction du Grand Canal d'Alsace et du site hydraulique, témoignent pourtant de cet état de friche...Par contre, d'autres subventions pourront être accordées par la Région Alsace, M. le Président donne alors lecture de la lettre reçue de la Région.

Le Conseil en prend acte.

2.2. Zone industrielle Koechlin : viabilisation :

M. Patrice WALTISPERGER, Vice Président, commente ce dossier.

L'avis d'appel public à la concurrence a été lancé début août 2008. Le marché sera passé sur la base d'un appel d'offres ouvert. Le dernier délai de remise des offres de prix a été fixé au 15 septembre 2008 à midi. Coût estimé par les Bureaux d'études CONUS & BETIR : 898 342,50 € TTC.

Un crédit de 1 176 864 € est inscrit au BP 2008.

Les travaux commenceront dès début novembre 2008.

M. Waltisperger propose en outre de rencontrer à la Maison de l'Essor du Rhin, les entreprises déjà installées dans la zone, pour leur présenter le projet d'aménagement en cours.

M. Onimus informe le Conseil qu'un contentieux est en cours dans la zone d'activités de la Hardt à Blodelsheim, entre l'entreprise de peinture Béringer (victime de dégâts sur une file de pavés béton) et ISS entreprise chargée de l'entretien des espaces verts de l'Essor du Rhin. Une réunion de concertation est prévue début septembre prochain. Le Conseil communautaire en prend acte.

2.3. Compte-rendu TERI :

M. Henri MASSON, Vice Président, présente la situation de cette prestation de service sur la base d'un tableau établi du 1^{er} janvier au 31 juillet 2008.

Le service marche bien à la satisfaction de tous. Sur ces sept premiers mois de l'année, 465 trajets ont été effectués contre 288 pour la même période en 2007, soit une augmentation de 61%. La moyenne mensuelle s'élève à 66 trajets.

Il dit encore qu'une réunion de travail et de concertation est programmée le 1^{er} septembre 2008 au Sivom du Pays de Brisach qui a le même prestataire pour un service équivalent, afin de renégocier les tarifs, entre autres.

M. Masson fait également état d'une demande d'un habitant de la Communauté de communes qui souhaiterait que les déplacements puissent également se faire vers Hartheim. Cette suggestion sera soumise à débat à la commission adhoc.

M. Onimus rappelle le prix payé actuellement pour une course, soit 14 €, pris en charge par l'utilisateur 2 €, Super U 2 €, le Département 5 € et le solde 5 € par l'Essor du Rhin.

Le Conseil en prend acte.

3. Campagne pour l'acquisition de composteurs :

M. Frédéric GOETZ, Vice Président, commente ce point de l'ordre du jour.

Le Comité consultatif pour l'environnement propose de lancer une nouvelle campagne d'achat de composteurs cet automne. Une demande de subvention est à faire parvenir au Conseil Général du Haut-Rhin ainsi qu'à l'ADEME (prise en charge = environ 1/3 du coût). Notre groupement participerait pour un tiers à cette acquisition, le solde sera à la charge de l'acheteur.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, autorise le lancement de cette campagne d'acquisition de composteurs.

Un crédit est à prévoir à l'article 60632 en fonction du nombre des acquisitions souhaitées, financé pour partie par le CG68 et l'ADEME ainsi que l'acquéreur, respectivement aux articles 7473 et 7488.

4. Salon de l'Artisanat et des Métiers – signature de divers contrats :

M. le Président commente ce dossier.

Comme prévu, 80 exposants viendront présenter leur établissement et les services et produits aux visiteurs. La prochaine – et dernière – réunion de travail avec l'ensemble des acteurs de cette manifestation (artisans-commerçants, associations impliquées, prestataires de services, partenaires techniques et financiers, comité des aînés, etc.) se tiendra le 1^{er} septembre à 19 h 30 à la salle de musique de Rumersheim-le-Haut.

Il s'agit désormais d'autoriser M. le Président à signer les contrats à intervenir avec les principaux prestataires :

- ✚ HORIZON à Masevaux pour l'installation générale (chapiteaux, structures de stands, sonorisation du site, location d'extincteurs). Coût total de 50 778,75 € TTC.
- ✚ Electricité WEISS pour la distribution électrique sur site. Coût total de 3 528,20 € TTC.
- ✚ KAMELEON à Roggenhouse impressions pour l'édition des supports de communication (dépliants, affiches, etc.). Coût total : 4 706,26 € TTC.
- ✚ GRAPHIRHIN à Fessenheim pour des supports de communication spécifiques (panneaux d'entrée de commune et badges). Coût total respectif : 313,11 € TTC et 436,54 € TTC.
- ✚ HSG à Fessenheim pour le gardiennage du site sur plusieurs jours. Coût total : 2 931,39 € TTC.
- ✚ KG Bus à Ostheim pour le transport des scolaires le samedi matin. Coût total : 910 € TTC.
- ✚ PRECONIS Sécurité à Besançon pour la constitution du dossier de sécurité et la permanence sur site : 1 913,60 € TTC.
- ✚ VERITAS à Colmar pour le contrôle des installations électriques provisoire. Coût total : 1 136,20 € TTC.
- ✚ ELISON Communication à Colmar pour les prestations de l'animateur du salon. Coût total : 3 588 € TTC.
- ✚ GOBELIN Animations à Uffholtz pour la structure gonflable et le stand de barbes à papa. Coût total respectif : 700 € TTC.
- ✚ CIADE à Colmar pour l'assurance Responsabilité Civile organisateur. Coût total : 397,27 € TTC.
- ✚ GUSO à Steinbach pour des prestations théâtrales de « Vent en poupe » (Virginie Schelcher). Coût total : 656,75 € TTC.

La Communauté de communes avait octroyé une enveloppe de 10 000 € pour des animations choisies par l'association des Professionnels de la Hardt dans le cadre de cette manifestation. Cette dernière propose à la Communauté de communes de verser une subvention à l'ensemble des associations culturelles et sportives participantes, à savoir :

- ✚ « Harmonie Municipale de Fessenheim » et Cour de Musique Evelyne Boehringer à Fessenheim, Musique « Espérance » à Munchhouse, Société de musique « Concardia » à Rumersheim (respectivement 150 €)
- ✚ Le Club Sportif du Chien de Travail (société canine) à Bantzenheim (150 €)
- ✚ « Cre'Art » (Club d'Activités Artistiques et d'Expression) à Kunheim (1 000 €)
- ✚ Le LAC (Loisir, Art, Culture) à Fessenheim (150 €)
- ✚ « Swat of Elsass » (Paintball) à Blodelsheim (300 €)
- ✚ Le comité Miss France du Haut-Rhin à Dessenheim (300 €)

-  L'Amicale des Jeunes Sapeurs Pompiers à Rumersheim-le-Haut (150 €)
-  « Art floral » à Rumersheim-le-Haut (500 €)

Le budget prévisionnel de la manifestation s'élève toujours à 80 000 € TTC.

Tous les organismes et institutions sollicités ont répondu. Les participations financières s'élèvent à 63 100 €, ce qui correspond à 78,88 % d'aide (Région Alsace : 8 000 €, Département du Haut-Rhin : 48 000 €, Pays RVGB : 4 000 €, Crédit Mutuel : 2 000 €, Crédit Agricole : 600 € et Groupama : 500€).

Autres informations : les deux exposants qui se sont désistés ont été remplacés – l'avis du S.D.I.S. est favorable – la Commission de sécurité passera – une conférence de presse est programmée le 5.9.2008 à midi (Mme Parant s'en occupe) – les affiches, tracts et stickers sont livrés – contact avec la télé et les radios est pris – cartons d'invitation ont été envoyés - 7 à 8000 visiteurs sont attendus. Cela fait un an que l'on travaille à la préparation de ce salon.

Par ailleurs, M. le Président souhaiterait que l'organisation de Salon soit reprise par les autres communautés de communes du Pays RVGB, chaque année dans une autre communauté de communes

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise le Président à signer les contrats à intervenir et à procéder au versement des subventions au bénéfice des associations précitées.

5. Transport collectif scolaire et autres - saison 2008/2009 :

Mme Agnès KIEFFER, Vice Présidente, présente ce point de l'ordre du jour.

A l'instar des années précédentes, un avis d'appel public à la concurrence a été lancé pour le transport des élèves des écoles élémentaires de nos communes vers la piscine et la salle de sports de Fessenheim.

Cinq autocaristes ont été sollicités. Deux entreprises ont répondu. LK KUNEGEL à Colmar et KG BUS à Ostheim. Ce dernier est le moins disant avec **63,35 € TTC** la navette (62,11 € TTC en 2007/2008), soit 2% d'augmentation d'une année sur l'autre.

Par ailleurs, le coût des autres prestations culturelles, de loisirs et sportives projetées sur l'année (14 au total) – en sus du transport scolaire – est nettement moins cher chez KG BUS, notre prestataire actuel.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise M. le Président à signer l'ordre de service avec l'entreprise KG BUS pour la saison 2008/2009 et à prendre en charge le coût des prestations à l'article 6247 des budgets 2008 et 2009.

En outre, Mme Kieffer informe le Conseil que la réunion annuelle de rentrée avec les enseignants aura lieu le 5 septembre prochain à la Maison de l'Essor du Rhin.

6. Randonnée cycliste Ill-Hardt – Rhin : demande de subvention :

Mme Agnès KIEFFER, Vice Présidente, présente ce point de l'ordre du jour.

Comme les années passées, la Communauté de communes « Centre Haut-Rhin » organise une randonnée cycliste Ill-Hardt – Rhin le 31 août prochain. Plusieurs itinéraires sont proposés avec passage dans nos communes. Notre groupement accordait à chaque fois une subvention pour contribuer à l'organisation de cet événement sportif. Le versement d'une participation de **1 000 €** est proposé.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide le versement de **1 000 €** au bénéfice de la Communauté de communes « Centre Haut-Rhin » pour l'organisation de cette randonnée cycliste. Les crédits nécessaires sont à prévoir à l'article 6574. Ils sont à prélever à l'article 60632.

7. Travaux communaux :

7.1. BALGAU : Restructuration de l'école élémentaire et création du péri scolaire – validation du lot pour l'aménagement de l'office :

M. Pierre ENGASSER, Vice Président, présente ce point de l'ordre du jour.
La réception des travaux a eu le 21 août 2008. Certaines réserves ont été maintenues.
La date de réception pour ces lots sera celle de la levée des réserves.

Deux offres pour le lot local traiteur sont parvenues : Comptoir Hôtelier à Colmar et la Sté HMI Grande cuisine (Thirode) à Ludres
Le Conseil, après en avoir délibéré, valide le choix de l'entreprise retenue pour la fourniture et la pose de ces équipements, à savoir l'entreprise Comptoir Hôtelier à Colmar avec 15 149,70 € HT (18 119,04 € TTC)

La dépense réalisée payée à ce jour s'élève à 1 037 012,60 € TTC. Les crédits ouverts au B.P. 2008 à l'article 458182 sont suffisants.

7. Travaux communaux :

7.2. BLODELSHEIM : Espace culturel et sportif – réception travaux :

M. Patrice WALTISPERGER, Vice Président commente ce point de l'ordre du jour.

Les travaux sont achevés, à part quelques finitions dans divers corps de métiers. La réception de l'opération a eu lieu le 12 août dernier en présence de l'architecte et d'un certain nombre d'entreprises. Certaines réserves ont été émises par les membres de la commission. La liste dressée par l'architecte sera vérifiée par la commune pour validation. Les dates de réception des travaux prendront effet à partir de la levée des réserves.

D'autre part, un avenant n° 1 au lot électricité avec l'entreprise WEISS à Blodelsheim est nécessaire. Une moins value de 17 787,39 € TTC ramène le marché initial de 74 267,77 € TTC à 56 480,38 € TTC.

Le Conseil, après délibération autorise M. le Président à signer l'avenant concerné.

A l'heure actuelle, le coût de la dépense s'élève à 872 315 € TTC.
Les crédits inscrits au budget à l'article 45817 sont suffisants.

M. Waltisperger poursuit en faisant part de sa déception quant au professionnalisme de certaines entreprises. M. le Maire de Blodelsheim recommande aux collègues délégués d'être très présents sur et tout au long du chantier. M. Engasser renchérit en disant que c'est souvent également une question de disponibilité des entreprises.

M. François Wassmer demande que l'évaluation des entreprises soit faite tout au long des chantiers avec une appréciation finale. M. Waltisperger rappelle qu'il a fait transmettre pour ce faire à chaque mairie des fiches d'évaluation, les invitant à en faire retour à l'Essor du Rhin après chaque chantier. Malheureusement, aucune suite n'y a été donnée. Les communes seront à nouveau destinataires de ce formulaire avec prière de le renvoyer renseigné après chaque achèvement de travaux. Cela permettra aux maîtres d'ouvrage que nous sommes de retenir la ou les entreprises en connaissance de cause.

Le Conseil en prend acte.

7.3. ROGGENHOUSE : Aménagement de la rue des Dahlias :

M. Henri MASSON, Vice Président, présente ce point de l'ordre du jour.

Par délibération du 21 août 2008, le Conseil Municipal de Roggenhouse a décidé la réalisation des travaux d'aménagement de la rue des Dahlias sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de la Communauté de communes « Essor du Rhin ».

Une première estimation du coût des travaux a été faite par la Direction départementale de l'Équipement du Haut-Rhin à **50 485 € HT** (60 380,06 € TTC). Le plan de financement comprend une aide départementale et une participation communale.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- ✚ Accepte la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux d'aménagement de la rue des Dahlias
- ✚ Fixe le plan de financement tel que sus indiqué en sollicitant l'aide départementale
- ✚ Sollicite le concours de la Direction départementale de l'Équipement du Haut-Rhin en qualité de maître d'œuvre
- ✚ Autorise le lancement de l'avis d'appel public à la concurrence pour les travaux sur la base d'un marché adapté (article 28 du Code des Marchés Publics)
- ✚ Inscrit les crédits nécessaires au Budget 2008 aux articles 458163 & 458263, soit 70 000 €
- ✚ Autorise M. le Président à signer les documents à intervenir et plus spécialement la convention de mandat entre la Commune de Roggenhouse et la Communauté de communes « Essor du Rhin »

8. Prochaines réunions du Bureau et du Conseil communautaire :

M. le Président donne connaissance à l'assemblée des dates des prochaines réunions du Conseil communautaire, à savoir :

- ✚ **Lundi, le 06 octobre 2008 à 20 heures**
- ✚ **Lundi, le 24 novembre 2008 à 20 heures**
- ✚ **Lundi, le 15 décembre 2008 à 20 heures**

Elles sont toutes précédées d'une réunion du Bureau à 18 heures.

Le Conseil en prend acte.

9. Divers :

9.1. Virements de crédits :

M. Etienne SIGRIST, Vice Président, présente ce point.

a) Ouverture de crédit pour annulation titres redevances ordures ménagères :

Un crédit de 4 000 € est encore nécessaire à l'article 673 (titres annulés). Les crédits sont à prendre à l'article 6111 du B.P. 2008.

b) Ouverture de crédit pour l'achat de matériels destinés à la banque de matériel.

Un crédit de 4 000 € est à affecter à l'article 2188 pour la prise en charge de l'achat de divers matériels destinés à la banque de matériels. Le crédit est à prendre à l'article 23133.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise ces virements de crédits qui ne modifient en rien l'équilibre budgétaire.

9.2. Informations diverses :

M. le Président donne encore connaissance au Conseil des informations suivantes :

- ✚ Mission locale des jeunes : réunion le 2.9.2008 à Colmar
- ✚ Bureau du SCOT Rhin Vignoble Grand Ballon (RVGB) le 16.9.2008
- ✚ Comité directeur SCOT RVGB le 01.10.2008
- ✚ Comité directeur Pays RVGB le 24.9.2008
- ✚ Eurodistrict le 15.9.2008 à 10 h à Freiburg im Breisgau
- ✚ Inauguration Via Energia avec EDF le 22.9.2008 à 10 h 30 à Iffezheim (Bas Rhin)
- ✚ Comité directeur du GLCT le 21.10.2008 à 18 h à l'Essor du Rhin suivi d'une réunion de travail sur l'invitation de Mme la Landrätin de Freiburg avec les partenaires allemands, les présidents du Sivom Pays de Brisach et de la Communauté de communes Porte de France Rhin Sud ainsi que les maires des villes de Vieux-Brisach et de Neuenbourg. S'y rajoutent les conseillers généraux des secteurs concernés ainsi que les parlementaires.
- ✚ Territorialisation : réunion d'information organisée par le Réseau des acteurs de l'Intercommunalité du Conseil Général du Haut-Rhin le 20.10.2008 à Sélestat (Tansmatten). M. Krieger y participera.
- ✚ Lettre du Conservatoire des sites alsaciens (CSA) qui demande l'appui de la CCER auprès de la Région Alsace devant son refus de subvention pour la renaturation des anciens bassins de décantation des MDPA sur l'Ile du Rhin.

9.3. Tour de table :

- ✚ **M. Alexis Margraff trésorier de Blodelsheim** transmettra prochainement l'état des restes à réaliser relatif à la redevance des ordures ménagères 2007. Il souhaite par ailleurs que nous lui transmettions pour dépôt au guichet les imprimés nécessaires pour les prélèvements automatiques.
- ✚ **M. Cyrille Lhuillier** souhaite savoir si toutes les listes concernant les ordures ménagères sont parvenues à l'Essor du Rhin : réponse affirmative.
- ✚ **M. Etienne Sigrist** fait part de la tenue de la réunion de travail du Bureau du GLCT prévue le 26.8.2008 à 17 h à l'Essor du Rhin pour le Journal transfrontalier. Du côté français EDF et Super U en sont les sponsors (1 500 €). Du côté allemand, il y a déjà 6 500 € de sponsoring.
Il précise par ailleurs qu'il a été remplacé au sein de l'Association de gestion pour la petite enfance par Mme Jeanne Kieffer.
- ✚ **Mme Fabienne Stich** informe l'assemblée du nettoyage des baies vitrées à la centrale hydraulique du 8 au 10 septembre 2008. La voie d'accès au pont sera donc fermée et la barrière baissée durant cette période.
- ✚ **M. Pierre Rentz** souligne la nécessité de déplacer les balises de priorité sur la piste cyclable reliant la voie d'accès au pont. D'autre part, la réunion du Bureau de l'OTI des Bords du Rhin aura lieu le 2.9.2008.
- ✚ **Mme Agnès Matter-Balp** souhaite savoir quand est-ce que le délégué supplémentaire pour sa commune pourra être nommé compte tenu de l'augmentation de la population. Réponse : dès que le recensement officiel de la population sera promulgué au journal officiel en 2008 ou 2009.
- ✚ **M. Denis Rusch** informe le Conseil que la campagne pour les composteurs a démarré. Autre constat : 4T de déchets ménagers en plus pour la période du 01.01. au 31.7.2008 par rapport à la même période en 2007.
- ✚ **M. Eric Schwein** fait état de la mise en place prochaine des compteurs d'eau prévus par le SIAEP tant à l'entrée de la voie d'accès au pont vers la pépinière que dans la Cité Koechlin.
- ✚ **Mme Agnès Kieffer** donne connaissance au Conseil de la sortie Europa Park du 30 août prochain – 24 participants – prix de groupe 27 €/personne. Une sortie pédestre est programmée le 11.9.2008 avec repas marcaire.
- ✚ **M. Cyrille Lhuillier** souhaite déplacer la date d'ouverture des plis pour les travaux de voirie - carrefour du stade et VRD lotissement à Munchhouse.
- ✚ **M. Maurice Zimmerlé** donne connaissance de la réunion de travail programmée le 3.9.2008 à la Maison de retraite « Les Molènes » pour valider l'APS déposé par l'architecte.
- ✚ **M. Pierre Engasser** fait état de deux points :
 - *Structures multi accueil* : ont un très bon taux de remplissage. La charge résiduelle de l'Essor du Rhin s'élève à 76 102 € pour 2007 sur les 288 700 € payés au cours de l'année en tant que subvention d'équilibre. La CAF a reversé 164 600 € à notre groupement et l'Association de gestion pour la petite enfance plus de 48 000 €. Il rend cependant l'assemblée attentive au fait que cette charge résiduelle va augmenter pour l'Essor du Rhin dans les années à venir. En effet, le nouveau contrat CAF prévoit une aide dégressive sur les cinq prochaines années et en outre les emplois jeunes aidés sont arrivés à échéance.
 - *Maison de retraite « Les Molènes »* : une réunion importante aura lieu le 3 septembre 2008 à 15 h aux Molènes en présence de l'ADAUHR, du Département,

des présidents du Syndicat Mixte et de l'Association de gestion ainsi que de l'architecte pour l'analyse de l'APS.

Plus aucune remarque ni intervention n'étant faites, M. le Président clôt la séance à 21 h 10 après avoir remercié les participants ainsi que la presse et les personnes qui ont préparé cette réunion. Il invite l'assemblée au verre de l'amitié.

Membres présents :

Le Président :

Le Vice Président :

Le Vice Président :

André ONIMUS

Etienne SIGRIST

Patrice WALTISPERGER

Le Vice Président :

Le Vice Président :

Le Vice Président :

Pierre ENGASSER

Henri MASSON

Frédéric GOETZ

La Vice Présidente :

Agnès KIEFFER

François BERINGER

Bernard BRUN

Fabienne STICH

François WASSMER

Pierre RENTZ

Agnès MATTER-BALP

Cyrille LHUILLIER

Cédric LEPAUL

Membres excusés : MM. Jean-Marc LOEWERT – Philippe HEID – Eric MICHELAT – Jean GOETZ et Mario HEGY

Procurations : M. Jean Marc LOEWERT à M. Pierre ENGASSER – M. Philippe HEID à M. Cyrille LHUILLIER – M. Eric MICHELAT à M. Henri MASSON et M. Jean GOETZ à M. André ONIMUS.

Etait présent par ailleurs : M. Alexis MARGRAFF Trésorier de Blodelsheim

Etait absent par ailleurs : M. Michel HABIG Conseiller Général du canton d'Ensisheim

Personnel présent : MM. Denis RUSCH et Maurice ZIMMERLE